



Conseil d'Administration du 14 novembre 2014

Résolution n° 2014/24 – CA

**Requalification de la maison de la vallée
de la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas**

Le Conseil d'Administration,

Vu la demande présentée par Madame la Maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas,

Vu la délibération 98/2014 du conseil municipal de la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas (séance du 30 septembre 2014)

Vu l'avis favorable émis par le Bureau du Conseil d'administration, dans sa séance du 27 octobre 2014,

Vu la disponibilité budgétaire au titre de l'enveloppe « interventions » de l'année 2014,

Considérant que l'opération présentée par la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas participe à la mise en œuvre de la charte,

Décide :

Une aide de 30 000 € est attribuée à la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas, au titre de la contribution, à hauteur de 50 %, à la maîtrise d'oeuvre de la phase 1 du programme pluriannuel de travaux : « requalification de la mairie et de la maison de la vallée ».

Le Président

Christian PICHOU

Le Directeur

Bertrand GALTIER